

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: aquafloc®7**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation: floculant pour les eaux usées**
- **Producteur/fournisseur:**
Aquaservice Industriewasserrecycling GmbH
Josef-Burger-Str. 1
D-79215 Elzach im Schwarzwald (Allemagne)
T: ++49 7682 921904
F: ++49 7682 921905
e-mail: info@aquaservice-gmbh.com
Internet: http://www.aquaservice-gmbh.com
- **Service chargé des renseignements:**
Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité: Heinrich Kunz
e-mail (personne compétente): h.kunz@aquaservice-gmbh.com
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
Pendant nos heures de bureau
Lundi –Jeudi: 08.00 – 16.00 h. Vendredi: 07.45 – 13.45 h
T: ++49 7682 921906
En dehors des heures de bureau:
Notrufzentrale Mainz, T: ++49 6131 19240

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

Nom du produit: aquafloc®7

(suite de la page 1)

Pictogrammes de danger:


GHS05 GHS07

Mention d'avertissement: Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

 sulfate d'aluminium
 oxyde de calcium

Mentions de danger:

 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers: -

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Composants dangereux:

CAS: 10043-01-3	sulfate d'aluminium	≤ 40%
EINECS: 233-135-0	☞ Met. Corr.1, H290; Eye Dam. 1, H318	
CAS: 1305-78-8	oxyde de calcium	≤ 20%
EINECS: 215-138-9	☞ Eye Dam. 1, H318; ☞ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

Nom du produit: aquafloc®7

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Enlever les lentilles de contact.
- **Après ingestion:** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:** -
- **Indications destinées au médecin:** -
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**
-

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications:**
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter la formation de poussière.
Ne pas respirer la poussière.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

Nom du produit: aquafloc®7

(suite de la page 3)

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):** -

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

10043-01-3 sulfate d'aluminium	
VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³
1305-78-8 oxyde de calcium	
VME (France)	Valeur à long terme: 2 mg/m ³

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Équipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Éviter tout contact avec les yeux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection respiratoire:** Filtre P2

- **Protection des mains:**

Gants de protection ou crème de protection de la peau.

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

- **Matériau des gants:**

Gants protecteurs imperméables à la poussière; par exemple: Gobi 109 (jersey de coton enduit de nitrile) constructeur; KCL, D-36124 Eichenzell.

- **Temps de pénétration du matériau des gants:**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

Nom du produit: aquafloc®7

(suite de la page 4)

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

Forme:	Solide
Couleur:	Beige
Odeur:	Caractéristique

valeur du pH:	7 - 8,5
Point d'éclair	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gazeux):	La substance n'est pas inflammable.
Pression de vapeur:	Non applicable.
Densité:	Non déterminée.
Densité de vapeur.	Non applicable.

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Peu soluble
---	-------------

Viscosité:	
Dynamique:	Non applicable.
Cinématique:	Non applicable.
Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique / conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.4 Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles:

Tenir éloigné d'agents oxydants, de matériaux à forte teneur acide ou alcaline afin d'éviter des réactions exothermiques.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

A hautes températures, des substances de décomposition dangereuses comme p.ex: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée et oxyde d'azote (NO_x) peuvent se dégager.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Produit qui pénètre dans l'œil peut causer des dommages permanents. L'œil doit être rincé immédiatement.

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· des yeux: Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

Nom du produit: aquafloc®7

(suite de la page 5)

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

Irritant

SECTION 12: Informations écologiques

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **12.2 Persistance et dégradabilité:** -

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation:** -

· **12.4 Mobilité dans le sol:** -

· **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes:** -

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

06 03 14	sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13
----------	--

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

SECTION 14: Informations relatives au transport

· **14.1 No ONU**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· **Nom d'expédition des Nations unies**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
-------------------------------	-------

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe	

· **14.4 Groupe d'emballage**

· ADR, IMDG, IATA	néant
--------------------------	-------

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Révision: 10.01.2017

Nom du produit: aquafloc®7

(suite de la page 6)

- | | |
|--|---|
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | - |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | - |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

SECTION 15: Informations réglementaires

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- **Contact:** Heinrich Kunz
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
Met. Corr.1: Corrosive to metals, Hazard Category 1
Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**